

#### - HONORAIRES DE L'AGENCE -

# BARÈME EN TTC - VENTE -

Décomposition du prix NET VENDEUR par tranche pour l'application des honoraires

Prix inférieur à 150.000 €	7%
Prix compris entre 150.000 et 255.000 €	6%
Prix compris entre 255.000 et 350.000 €	5%
Prix supérieur à 350.000 €	4%

MINIMUM DE 6 000 euros TTC

#### **BARÈME EN TTC - LOCATION -**

## → Locaux d'habitations nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)

>STUDIOS & T1	FORFAIT	- bailleur : 160,00 €
		- locataire : 160,00 €
►MAISONS & APPARTEMENT :		
- entremise et négociation (hors mandat de gestion)	- 2 % loyer annuel	- bailleur
- visite, constitution du dossier locataire,		
rédaction de bail (*)	- 8 % loyer annuel	- bailleur
	- 8 % loyer annuel	- locataire
- état des lieux location vide/meublée (*)	- 2 % loyer annuel	- bailleur
	- 2 % loyer annuel	- locataire

(\*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire : pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail

- 8 €/m² Hors zones très tendues et très tendues.
- 10 €/m² En zones tendues
- 12 €/m² En zones très tendues
- 3€/m² pour l'état des lieux

## LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- négociation, rédaction de bail, état des lieux

- 8 % du loyer annuel

preneur

### **HONORAIRES EXPERTISE AGRÉE**

Studio / 2 pièces	750 €
3 pièces / 4 pièces	
5 pièces et plus	1 250 €
Local commercial	Sur devis